



Boycott du Conseil Commun de la Fonction Publique du lundi 6 novembre

Le Conseil Commun de la Fonction Publique devait examiner, entre autres, des projets de décret sur la compensation de la CSG et sur la carrière des agents publics. Pour L'UNSA Police, le gouvernement doit revoir sa position tant vis à vis du report de PPCR que sur le pouvoir d'achat.

L'UNSA poursuit son action syndicale pour obtenir :

⇒ La mise en œuvre, en 2018, du plan de revalorisation des carrières des agents publics prévue dans le protocole Parcours Professionnel Carrière et Rémunération (PPCR). Elle doit se faire sans interruption, sans que 2018 soit une année blanche.

⇒ Une augmentation du pouvoir d'achat des agents publics alors que la hausse de la CSG va impacter une nouvelle fois leurs revenus, s'ajoutant au gel de la valeur du point d'indice. En effet, le dispositif annoncé par le gouvernement ne compense toujours pas intégralement la hausse de 1,7% de la CSG.

« Ne constatant, à ce jour, aucune évolution, les représentants de l'UNSA Fonction Publique, soutenus par la présence d'une délégation de l'UNSA Police, n'ont pas siégé au CCFP du lundi 6 novembre 2017. »

Philippe Capon, Secrétaire Général

UNSA Police, le langage de vérité !